Un drame du divorce en Cour d'Assises

LES DÉBATS

L'assistance était nombreuse et élégante.

Petit, chauve, le menton fuyant au-dessous de longues moustaches, le peintre Médaille paraît assez sûr de lui.

Après l'interrogatoire d'identité et avoir montré comment la discorde s'était installée au foyer conjugal, il en arrive au récit de la scène du crime.

Ici se place un incident.

L'Accusé. — Depuis trois ans, j'étais en butte à l'injustice, et cela est si vrai qu'à l'instruction le magistrat m'a dit : « C'est sûr le juge que vous aurez dû tirer ! »

L'Avocat général. — C'est impossible ! Du reste le juge est là.

L'avocat général désigne de la main M. Guéjet, qui a dûment son cabinet pour venir à l'audience et est assis derrière la Cour.

Le juge fait « non » de la tête en souriant.

Le Président. — Le juge n'a pas pu dire cela !

Me Albert Clemenceau. — Comme Médaille lui expliquait ses malheurs judiciaires, M. Guéjet lui répliqua que ceci aurait pu être une excuse, s'il avait tiré sur le juge, mais n'en était pas une, puisqu'il avait tiré sur sa femme !

La fille de l'accusé à la barre

L'interrogatoire terminé, on a procédé à l'audition des témoins.

Après plusieurs dépositions sans intérêt, on entend Mlle Jeanne Médaille.

Elle dépose d'une voix douceureuse, mais avec acharnement contre son père, sans apporter du reste des faits précis.

Elle dit qu'elle a refusé d'aller chez son père parce qu'il la battait sans raison.

— Quand il ne rencontrait, dit-elle, il me cognait.

Le Président. — Médaille, qu'avez-vous à répondre ?

L'Accusé. — Je répondrai simplement : elle se trompe... (*D'un air solennel*) C'est ma fille, je l'aime.

Le Président. — Mais pourquoi vous accuse-t-elle ? Défendez-vous !

L'Accusé. — C'est absolument faux, faux, faux !

La scène est extrêmement douloureuse. Le père se refuse à accuser sa fille. La fille maintient ses accusations sans un mot de tendresse ni même de pitié, et se retire dans son hostilité farouche.

L'audience est suspendue après les dépositions des témoins.

A la reprise, M. l'avocat général Peyssonnié prononce son réquisitoire demandant au jury de ne pas se montrer trop lâche.

L'audience est suspendue à nouveau pendant vingt minutes.

Le peintre est condamné à un mois de prison

Après une suspension de 20 minutes, l'audience est reprise à 5 heures.

Me Albert Clemenceau, assisté de Me Berlin, plaide pour Médaille.

Après une délibération de 40 minutes, le jury rapporte un verdict négatif sur les questions du meurtre, mais affirmatif sur la question du port d'armes prohibées.

En conséquence, Médaille est condamné à un mois de prison et 16 francs d'amende.

La C. G. T. et la condamnation de Durand

Paris, 27 décembre.

Le comité de grève de la C. G. T. s'est réuni ce soir à la Bourse du Travail et a examiné la question de l'agitation à créer en faveur de la revision du procès Durand.

Diverses décisions ont été prises au sujet desquelles les délégués gardent le plus grand secret.

Ces décisions seront soumises à l'union des syndicats qui doit tenir demain une réunion.

Contre la condamnation de Durand

LA REQUÊTE DES DÉPUTÉS

Paris, 27 décembre.

MM. Charles Schneider, Dumas, Henri De La Porte, ont écrit à M. Paul Meunier, pour le prier d'ajouter leurs noms à la liste des députés qui ont signé la requête au Président de la République en faveur de Durand.

D'autre part, M. Paul Meunier a demandé à M. le garde des sceaux, communication du dossier judiciaire de l'affaire Durand.

M. le garde des sceaux n'a pas encore fait connaître sa réponse au député de l'Aube.

L'ETNA EN ÉRUPTION

Rome, 27 décembre.

Une dépêche de Catane annonce une violente éruption de l'Etna.

Catane, 27 décembre.

Depuis ce matin, trois heures trente, l'Etna lance de la fumée. On aperçoit des lueurs autour du cratère.

Lors de la dernière éruption du volcan sicilien, deux énormes fleuves de lave avaient coulé vers la mer, engloutissant des villages, menaçant les villes de la côte. Il y avait heureusement eu peu de victimes.

(*Nouveaux détails*)

Naples, 27 décembre.

Les premiers détails sur l'éruption de l'Etna viennent d'arriver.

L'éruption a commencé ce matin, par le cratère central. De grandes quantités de lave sont projetées à une hauteur de 700 mètres. Toute la montagne est agitée par des grondements souterrains ; elle ne cesse de trembler.

Des fissures énormes se produisent le long des flancs du volcan. De la fumée blanche et jaune s'échappe par moment ; les populations des pays environnants sont très alarmées.

D'autre part, les commerçants se montrent satisfaits, parce que des milliers de personnes accourent de tous les côtés pour admirer ce spectacle grandiose.

LE FEU

A Paris

Paris, 27 décembre.

Un incendie s'est déclaré ce matin, à 5 heures 50, rue Montorgueil, au numéro 55, dans un magasin de lingerie qui occupe le rez-de-chaussée et le premier étage.

Ce magasin, situé au fond de la cour, appartient à M. Louiff, fabricant de faux-cols et manchettes en toile, de blouses et jupes pour dames.

A peine avait-on procédé à l'ouverture des magasins, qu'une fumée intense se répandit dans la cour et que des flammes jaillirent. Les flammes, trouvant un aliment facile en les toiles, les étoffes et les cartonnages amoncelés dans le local où s'était déclaré l'incendie, gagnèrent les autres pièces avec rapidité.

L'alarme fut donnée par le concierge de l'immeuble. Les pompiers de la rue Jean-Jacques Rousseau arrivèrent bientôt suivis par ceux des casernes du Château-d'Eau et de Château-Landon qui se mirent à attaquer le feu de tous les côtés

Il était temps, car les flammes gagnaient déjà l'étage supérieur et commençaient à faire des ravages.

Après quatre heures de travail, l'incendie fut éteint. Les pertes sont évaluées à 300.000 francs. Elles sont couvertes par des assurances.

On ignore les causes de ce sinistre.

Dans une école

Auch, 27 décembre.

Un incendie s'est déclaré dans le groupe scolaire de Nauvezin. Le feu a été communiqué au plancher par un poêle allumé.

Il ne reste plus de traces du bâtiment de l'école des filles.

Les Palmes académiques

Paris, 27 décembre.

Le « Journal Officiel » publiera demain, sous la rubrique : Instruction publique, un arrêté instituant une commission chargée de préparer un projet de réglementation des conditions d'obtention des palmes Académiques en ce qui concerne la présentation des demandes formées par les personnes étrangères à l'enseignement public ; la création éventuelle d'une taxe au profit des caisses des écoles et l'établissement d'une procédure de radiation.

Cette commission a pour président, M. Dislere.

Un incident au Conseil municipal de Marseille

Marseille, 27 décembre.

A la suite d'un désaccord survenu au sein du Conseil municipal entre les membres de la droite et de la gauche de cette assemblée, au sujet de la nomination de M. Esclarmonde, comme directeur de l'octroi, les droitiers se sont réunis.

Ceux-ci ont rédigé une protestation contre la nomination soumise à leur approbation.

On croit que les signataires de la démarche donneront leur démission si satisfaction ne leur est pas donnée.

Agitation chez les Viticulteurs de la Champagne

Violentes manifestations

Epernay, 27 décembre.

L'agitation renaît plus violente que jamais dans la Champagne viticole.

La nuit dernière, pendant plus de quatre heures, une foule de 1500 personnes, où les femmes n'étaient pas les moins acharnées, a manifesté tumultueusement à Hautvillers.

Un chargement de vin suspecté par les vignerons a été arrêté. Le charretier qui l'accompagnait, ayant menacé les manifestants de son couteau, a été roué de coups, ainsi que son patron.

Quatre muids de vin ont été versés au ruisseau. Les gendarmes, accourus pour rétablir l'ordre ont été accueillis au chant de la « Champenoise », internationale des vignerons.

Le calme n'a été rétabli que tard dans la nuit. Une enquête est ouverte sur ces incidents qui menacent de se renouveler à la première occasion. L'effervescence est très grande dans tous les vignobles aux environs d'Epernay.

Epernay, 27 décembre.

L'enquête au sujet des incidents d'Epernay se poursuit activement.

On signale que dans la bagarre un gendarme a été blessé à l'œil gauche par le jet d'une pierre.

Accident de Chemin de fer

Paris, 27 décembre.

Ce soir, à 1500 mètres de la gare de Choisy-le-Roi, le train 14, venant de Bordeaux, a tamponné le chef d'équipe Moizant qui a été tué sur le coup.

Un banquier arrêté à Paris

Paris, 27 décembre.

A la suite des nombreuses plaintes adressées au parquet contre la Banque des Halles, située rue de Rivoli, à l'angle de la rue du Pont-Neuf, M. Fétré, commissaire aux délégations judiciaires, opérait hier sur mandat de M. Larcher, une minutieuse perquisition qui amenait la découverte de documents tels qu'après les avoir dépouillés le juge d'instruction signait l'ordre d'arrestation de l'administrateur délégué du conseil d'administration.

Ce dernier, M. Gaillard, a été arrêté cette après-midi. Après avoir subi un premier interrogatoire d'identité, il a été écroué à la prison de la Santé.

On se souvient que la Banque des Halles a succédé à la banque dirigée par M. Benoit Lévy, et que ce dernier avait été tué dans son bureau, par un de ses clients se disant ruiné par lui.

Le montant des détournements n'est pas fixé par le juge d'instruction dont les investigations s'orientent dans diverses directions, à la suite du premier interrogatoire de M. Gaillard, qui déclare n'être pas le seul compromis dans l'affaire, n'étant que le directeur nominal de la Banque.

Cette banque a suspendu ses paiements avec promesse de remboursement.

Un arsenal clandestin

Londres, 27 décembre.

La police, continuant ses recherches pour retrouver les meurtriers d'Hombelich, a découvert dans une maison de Gold-Street, à Stéphey, faubourg de Londres, un véritable arsenal de revolvers, pistolets, munitions de toutes sortes et matériel complet pour la confection de bombes qui avaient été commandées en quantité.

On est convaincu que c'était là le quartier général d'une bande internationale.

Un steamer en perdition

Brest, 27 décembre.

L'amiral de Marolles, sur l'information reçue que le vapeur « Saint-André », du port du Havre, mouillé à deux milles de l'île de Batz, se trouvait en péril, a envoyé trois canots et une flotille de barques de pêche pour se porter à son secours.

Fin de grève à Vichy

Vichy, 27 décembre.

La grève des maçons est virtuellement terminée.

Deux cents chômeurs environ ont parcouru les rues en chantant l' « Internationale » sans occasionner de désordre.

Une grande réunion a eu lieu ensuite à la Bourse du travail. Les grévistes ont accepté les conditions offertes par plusieurs patrons, soit 0 fr. 60 l'heure pour les ouvriers et 0 fr. 45 pour les manœuvres.

Ils ont regrets le travail chez ces patrons. Cette grève, qui aura duré quatre semaines, a dépassé toutes les grèves précédentes qui ont eu lieu à Vichy.

LA CRUE

La Seine monte

Paris, 27 décembre.

La Seine a subi depuis hier une légère crue de quatre centimètres.

L'inspection de la navigation nous communique les cotes suivantes pour la matinée :

Ecluse de Charenton, 4 m. 47 ; pont d'Austerlitz, 3 m. 85 ; pont de la Tournelle, 3 m. 70 ; pont Royal, 4 m. 87 ; écluse de Suresnes, 6 m. 61.

Le service de la batellerie a recommencé de fonctionner, mais seul des bateaux parisiens est toujours interrompu.

Un accident à l'aviateur Latham

New-York, 27 décembre.

On mande de Los-Angeles que l'aviateur Latham volait à une faible hauteur lorsque son appareil accrocha une haie et culbuta.

L'aviateur se releva indemne. Quant à l'appareil il est complètement brisé.

DANS LA RÉGION

Nos Sénateurs

M. Maxime Lecomte est de nouveau obligé d'interrompre ses occupations. Il a subi une recrudescence de son ancienne affection, à la suite de laquelle on compte sur une complète guérison.

Le cadavre mystérieux de Boulogne

L'identité est établie

Boulogne, 27 décembre.

L'enquête ouverte par le commissaire de police du 2e arrondissement, a permis d'établir l'identité de la femme trouvée morte sur le Pont de Pierre.

C'est une femme Nartisien, née Geneviève Seillier, âgée de 35 ans, vivant séparée de son mari. Elle s'adonnait à l'ivrognerie.

Un employé de chemins de fer, M. Larder, l'avait aperçue hier soir, vers 11 heures, en compagnie d'un individu qu'on recherche.

La défunte devait comparaître en correctionnelle pour escroquerie.

L'autopsie n'a révélé aucune trace de violence. On conclut à une mort par congestion, occasionnée par le froid.

Nouvelle judiciaire

Est nommé juge suppléant rétribué au Tribunal de première instance de Lille, Me Courchet, avocat.

LILLE

UN FEU DE CAVE

Les pompiers de la rue Malus ont rapidement éteint, à une heure du matin, un feu de cave qui s'était déclaré chez M. Otto, 18, rue de Bourgogne. Les dégâts sont insignifiants.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni, mardi soir. A l'ordre du jour figurait notamment le budget primitif communal pour l'exercice 1911. Nous publierons demain un compte rendu de la séance.

LA CONTREBANDE

Les douaniers du Touquet ont arrêté Ch. Baudemant, 50 ans, journalier, né à Saint-Quentin, qui était nanti de marchandises de contrebande.

AUTOUR DE LILLE

LOMME

On ne reçoit pas. — Le maire de Lomme et ses adjoints ne recevront pas à la mairie à l'occasion du jour de l'an.

DON-SAINGHIN

Un attelage volé est retrouvé à La Madeleine. — Lundi, vers 6 heures du soir, M. Hippolyte Duribreux, cabaretier à Don-Sainghin, chemin de halage, ayant laissé à la porte de l'estaminet son attelage, on le lui vola.

M. Duribreux apprit mardi que son cheval avait été vu à La Madeleine. Il se rendit dans cette ville et, avec l'aide de M. Bertrand, commissaire de police, l'attelage fut retrouvé rue de Marquette, chez M. Emile Lekerque, cabaretier et marchand de légumes. Le principal voleur, Théophile Mattis, s'apprêtait, au moment où on l'arrêta, à enfourcher le cheval, avec l'intention évidente de le conduire dans une localité assez éloignée. Deux compagnons de Mattis arrêtés également, ont refusé de faire connaître leur état civil.

MENIN

Un ouvrier de Croix écrasé par un tramway. — Le tramway de Menin à Reckem a écrasé, près du Pont-Neuf, la nuit de dimanche à lundi, Arthur-Edouard Vandurme, polisseur-nickeleur, né à Croix.

PONT-A-MARCQ

Grave affaire. — Les gendarmes de Pont-à-Marcq ont arrêté, à Remée, Achille Méinsie, 20 ans, journalier, qui, le 21 décembre, s'est rendu coupable de violences spéciales sur la personne de Mme B..., cabaretière au hameau de Wéline. Au moment de son arrestation, Méinsie a tenté de se pendre.

MARQUIGNIES

Vol. — Un inconnu a dérobé plusieurs lapins au préjudice de M. Dernoncourt, cultivateur. Préjudice, 7 francs.

GONDECOURT

La Musique et l'Orphéon municipaux ont décidé, comme l'année précédente, de faire en commun leurs banquet et concert annuels. Le banquet aura lieu le dimanche 15 janvier et le concert le dimanche 5 février. Chacune de ces fêtes sera terminée par un grand bal de nuit.

NORD

ORCHIES

Hochet mortel. — Le jeune Coquemen Henri, âgé de six mois, est mort étouffé par une bille que lui avait donnée sa jeune sœur et qu'il s'était empressé de porter à la bouche et d'avaler.

Accident. — Le jeune Renard Henri, 15 ans, s'est assez grièvement blessé, dans un escalier.

VALENCIENNES

Le Nouvel An. — La Municipalité ne recevra pas à l'occasion du jour de l'An. Les bureaux de la Mairie seront fermés le lundi 2 janvier toute la journée.

Arrestation. — Catherine Léontine, femme divorcée de Lemoine, 45 ans, mécanicienne, domiciliée en dernier lieu à Paris, avenue de Saint-Ouen, 25, et logeant à l'estaminet Brunet, rue de Lille, 139, a été arrêtée et écroulé pour avoir volé à son ancien patron, M. Verche, marchand d'antiquités, rue de Châteaudun, 48, à Paris, deux tapis ancien d'une valeur de 2.200 francs qu'elle a revendus 120 francs à un brocanteur.

La voleuse aurait eu pour complices une dame Martigny et un sieur Adolphe Buchet. Le domicile de ce dernier est inconnu.

ANZIN

Bagarre. — Sternad Jules, chaudronnier, se plaignait en état d'ivresse à l'estaminet Bonnardel et demandait à boire. La cabaretière refusa de le servir. Sur ce refus, l'homme devint furieux. Il brisa 2 chopes, puis frappa la débitante qui réussit à le mettre à la porte. Mais peu après armé d'une hachette, Sternad reparaissait. Il se mit en devoir de frapper des coups à tort et à travers. L'agent Carin venu pour arrêter l'ivrogne roula à terre et les deux frères de Sternad, accoururent au secours de leur frère. Enfin deux courageux citoyens Brouder Jules et Guyot Horace, ayant prêté main-forte, en parvint à conduire au poste le brutal ivrogne. L'agent Carin a reçu plusieurs blessures et a été mordu fortement à la main droite.

DENAIN

Incendie. — Lundi, vers 9 heures du soir, un incendie s'est déclaré chez M. Dubois-Vanat, brasseur, rue Désandrouin, dans une remise en bois nouvellement reconstruite, rue de Lille, et renfermant une automobile, un breack, un coupé et une voiture servant à transporter les malades et différents objets.

Tout le matériel et le hangar ont été la proie des flammes.

Les pertes sont évaluées à une trentaine de mille francs. Il y a assurance.

DOUCHY

Manifestation de sympathie. — Dimanche 18 décembre, le Comité de l'Association des Anciens Elèves de Douchy auquel s'étaient joints le Conseil municipal et la musique a remis les palmes académiques à M. Payen, directeur d'école, nouvellement promu.

MM. Turpin, instituteur, Henneville, président de l'Amicale, Sorriaux, maire, Jouglet, délégué de la Société nationale de tir et de Préparation militaire, ont fait l'éloge de ce dévoué directeur qui, depuis de longues années, s'occupe d'œuvres scolaires et post-scolaires.

M. Payen a remercié en termes émus.

ROEULX

Le Conseil Municipal a voté une somme de deux mille francs, pour l'organisation d'un grand festival et d'un concours de tir à la cible le 14 mai 1911.

LENDAIN

Incendie criminel. — Un sinistre, dont les causes sont attribuées à la malveillance, éclaté dimanche soir à Lendain, vers 8 heures ½. La grange de M. Alfonse-Dubois, cultivateur, a été la proie des flammes. Les dégâts sont importants.

AVESNES

Fêtes et concerts. — La vente-tombola aura lieu à Avesnes : Quartier du Pont-Rouge, café Dufour, lundi 2 ; Café Raoul, rue de Mons, mardi 3 janvier ; Grand-Place, Café Ritez, mercredi 4 ; Rue de France, bureau de vérification, jeudi 5, de 8 heures à midi et de 1 heure à 4 heures.

Jour de l'An. — MM. le Président du Tribunal et le Procureur de la République ne recevront pas le 1er janvier

FOIX-DU-NORD

Chez les receveurs-buralistes. — Sur la proposition de son Président, M. Brulon Talma, la Section du Nord de l'Association des Receveurs Buralistes, a offert la présidence d'honneur à M. Daniel Vincent, député.

SOLRE-LE-CHATEAU

L'Amicale Douanière. — La Société de Secours mutuels « l'Amicale Douanière » a tenu son assemblée générale le mercredi 21 décembre à Solre-le-Château. Il y a été traité de l'opportunité de la réglementation de résidence et de l'échelle des traitements.

HAUTMONT

Le banquet de la Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers aura lieu le 8 janvier à 1 heure de l'après-midi, chez M. J.-B. Hocquet. Les membres de la Société désirant y participer, peuvent s'adresser à M. Pepin, secrétaire.

MARPENT

Bal. — Le 31 décembre, à 9 heures du soir, salle des Fêtes de la Mairie, grand bal organisé par l'Orchestre Rivson. Entrée : 0 fr. 50.

LOUVROIL

Banquet de la Fanfare. — Les membres protecteurs et honoraires de la Fanfare qui désirent assister au banquet annuel le 8 janvier 1911, sont priés de se faire inscrire chez M. Arthur Marvenne, secrétaire.

AULNOYE

La Jeunesse d'Aulnoye informe le public qu'elle organise, pour le 22 janvier 1911, à 4 heures du soir, salle Rasart, un grand bal à orchestre symphonique, sous la direction de M. Berdal, chef de musique, au profit de ses membres sous les drapeaux. Entrée : 0 fr. 60.

HAZEBROUCK

La grave affaire de mœurs. — On croit connaître l'auteur du vol suivi de tentative de meurtre, sur une petite fille de 9 ans, dans la soirée de samedi. Toutefois, avant de prendre des décisions, le parquet veut vérifier certaine pointe de l'enquête restée obscure.

On recherche notamment la femme qui retira la petite fille de la mare.

DUNKERQUE

Le vent. — Dans la nuit, un lot de plomb chez servant à la construction du Nouvel Hôtel des Postes, fut enlevé par le vent et vint s'abattre dans la rue des Vieux-Quartiers, obstruant toute la voie.

Des agents de police furent requis pour déblayer la chaussée.

TETEGHEM

Agression nocturne. — Un ouvrier-vannier, M. Jules Durand, rentrait à Téteghem où il habite. Il était environ 1 heure du matin, lorsqu'en arrivant près du Chapeau-Rouge, un individu l'assaillit, le roua de coups, et lui enleva son portemonnaie, sa montre et sa chaîne.

PETITE-SYNTHE

Fin de grève. — La grève des ouvriers de la Raffinerie de pétrole de Petite-Synthe, qui durait depuis le 15 novembre, est terminée.

La plupart des ouvriers ont repris le travail hier. Les autres rentrent ce matin à l'usine.

PAS-DE-CALAIS

BOULOGNE

Les chemineots en appel. — La Cour d'appel de Douai a rendu aujourd'hui son jugement dans l'affaire des cheminots boulonnais, poursuivis pour entraves à la liberté du travail.

Péron et Leclercq avaient été condamnés à 10 jours sans sursis ; quant à Quenet, il avait été acquitté. Le procureur de la République, usant d'une incompréhensible sévérité, avait interjeté appel à minima. La Cour, après avoir entendu les plaidoiries de Me Dubron, Jardel et Allaert, a acquitté les trois cheminots.

Le triple équipement a été accueilli avec joie par la population boulonnaise.

La tempête. — Par suite de la tempête le deuxième service maritime Douvres-Calais, a été détourné sur Boulogne, provoquant sur les quais une vive animation.

Feuilleton du 28 Décembre N° 1 9

Le Capitaine Fantôme

Par PAUL FÉVAL

Elle frappa du pied la terre avec colère folle, et ses yeux lancèrent des gerbes d'étincelles. Sa bouche charmante tressaillit convulsivement.

— J'ai menti, s'écria-t-elle, j'ai menti quand j'ai dit que je vous aimais ! Je vous méprise et je vous déteste. Je chercherai un autre défenseur. Croyez-vous que je manquerai de défenseurs ? J'aimerai qui me sauvera ! J'irai ! J'irai partout ! Anglais ou Français, que m'importe ! Ne suis-je pas assez belle pour qu'on m'aime ? On m'aimera. Celui qui m'aimera m'obéira. Je serai sauvée et vengée ! Vengée de vous aussi, car vous m'avez volé un aveu qui brûle encore mes lèvres. C'est un outrage, cela, monsieur ! Et s'il y avait ici un homme, un soldat, un noble cœur...

Elle s'arrêta, parce que la figure d'Hector, livide et décomposée, exprima tout à coup une sorte d'horreur. Son doigt tendu montrait l'intérieur du bois. Il semblait prêt à détaller.

Joaquina suivit instinctivement du regard la direction de son doigt et demeura stupéfaite.

Ned Wellesley était debout et immobile au devant d'un buisson qui, sans doute, lui avait servi d'abri jusqu'alors. Il n'avait point l'humble posture d'un scouteur qui dégaine son affût. Son jeune et beau visage était grave ; il exprimait comme il faut son respectueux amour. Sa tête se portait haute, son œil regardait franc.

— Senora, dit-il en se découvrant et en saluant avec noblesse, celui que vous avez appelé est devant vous. Je suis homme et soldat ; j'ai du cœur ; je vous appartiens corps et âme.

Au lieu de lui répondre, la Cabanilla se retourna vers Hector, qui fermait les yeux dans sa suprême agonie. Il fut se croire le jouet d'un délire. Les deux bras de Joaquina se nouèrent autour de son cou. Ce fut comme si elle abandonnait la tête sur la poitrine du jeune lieutenant et si belle qu'un maître du pinceau l'eût peinte à genoux, ce fut ainsi qu'elle regarda Edouard Wellesley, lui disant :

— Surprendre le secret d'une femme, milord, n'est ni d'un homme, ni d'un soldat, ni d'un brave cœur. Que me voulez-vous ?

A son tour, le jeune Ecossais avait pâli, regardant avec envie les larmes de reconnaissance et de joie qui roulaient dans les yeux d'Hector.

— Je croyais... balbutia-t-il, changeant de couleur plusieurs fois pendant qu'il parlait ; j'espérais...

Il s'interrompit en un violent effort, et ressaisissant sa dignité avec son calme, il ajouta tout d'un temps :

— Senora, je vous écoutais parce que vous êtes en danger et que je vous aime.

Nous reprenons la Cabanilla telle qu'elle était. Elle rougit, et quelque sa tête fût appuyée sur le cœur d'Hector, elle sourit.

Edouard Wellesley avança de quelques pas, appuyé par ce sourire.

— Je m'approche, poursuivit-il, parce que je puis seul vous donner ce que vous demandez : le salut et la vengeance.

— Vous osez rester !... murmura Joaquina.

— Je reste parce que je suis prêt.

— A quoi milord ?

— A tout.

La Cabanilla tourna vers Hector un regard de reproche qui semblait dire :

— Ecoutez et comparez !

Hector baissa les yeux, mais il les releva pour défier le jeune Ecossais de toute sa haine.

— Senora, prononça-t-il avec effort et tout bas, j'accomplis en ce moment le devoir le plus cruel qui m'ait été imposé en ma vie. Je tiens votre parole à quelqu'un qui s'intéresse à vous...

— Qui donc s'intéresse à moi, monsieur ?

— Je ne puis vous dire son nom... J'avais promis.

Il hésita. Il sembliait que l'œil de la jeune fille voulût plonger au fond de son âme.

— Qu'aviez-vous promis ? Interrogez-le, elle d'une voix où perçait de nouveau la colère.

— J'avais promis de vous engager... moi-même... à accepter l'escorte de cet homme.

— L'escorte de lord Edouard !... vous !...

— Oui, senora, répondit Chabanell, comme on accepte un arrêt de mort.

Le regard étonné de la Cabanilla resta fixé sur lui pendant un instant.

— Ah !... fit-elle encore, élevant la voix malgré elle. — vous !... de lord Edouard !

Le jeune Ecossais n'entendit que son nom.

— Celui-ci n'osera pas me calomnier, pensa, dit-il avec hauteur. Sans votre présence, senora, je le prendrais au collet comme un prisonnier évadé.

Hector, sans savoir ce qu'il faisait, repoussa Joaquina brusquement, et tira son épée en poussant un ricanement de rage sauvage.

— Venez-y donc, milord anglais ! s'écria-t-il. Je ne vous ai encore vu que vous battre dix contre un et romper dans les buissons comme on écoute aux portes !

Il s'était élancé vers Ned, qui, lui aussi, dégaina, blême de jalousie et de fureur. Le épée et la claymore grincèrent en se croisant. Si vive que fût Joaquina, plusieurs coups avaient été portés et parés avant qu'elle pût intervenir.

Messieurs ! messieurs ! s'écria-t-elle.

Les deux fers s'abaissèrent pointe au sol, au moment où sa hardiesse la précipitait entre eux.

— Hector, dit-elle, je vous ordonne de remettre votre épée au fourreau.

Puis, se tournant vers Wellesley, elle ajouta d'un air suppliant :

— Milord, il ne me disait pas de mal de vous... et pensez-vous que j'aie trop de deux défenseurs ?

Miss Ned leva la main comme pour demander le silence. Cette rumeur que nous avons entendue déjà et que Lilias écoutait avec tant de craintes monta du château de Cabanil.

— Non, répondit Ned après avoir prêté l'oreille attentivement, vous n'avez pas trop de deux défenseurs, senora, et il faut vous hâter, si vous voulez protéger votre mère.

— Ma mère ! s'écria Joaquina effrayée.

Elle s'élança au travers du bois en courant et sans se soucier d'être suivie. Dès qu'elle arriva à la lisière de l'ouset, on l'entendit pousser un cri de terreur.

— Ma mère, dit miss Ned rengainant son épée, je vous demande la trêve.

— Milord, répondit Chabanell, il suffit qu'elle ait ordonné.

Il se dirigea en pressant le pas vers le château. Miss Ned le suivit. Joaquina revenait à eux éperdue.

— Ma mère ! était-elle, ma pauvre mère !

Le regard de plus en plus étonné, les explications étaient superflues. Hector et Ned virent, le long des deux remparts qui se reliaient à la tour de Ferdinand-le-Catholique, deux hordes de sauvages qui s'avançaient à pas de loup, armés de coutelaux, de haches et de mousquets.

— Ma mère ! secourez ma mère ! s'écrioit la Cabanilla en larmes.

Hector et Ned se prirent par la main. La douceur de leur jeunesse brillait dans leurs yeux. Ce fut un pacte muet. Ils s'étaient promis, sans parler, de combattre côte à côte et de mourir ensemble pour celle qui était là et qui déjà souriait d'espoir au travers de ses pleurs.

La poterne fut ouverte. Ils en fréchirent le seuil tous les trois aux cris de rage poussés par les deux hordes massées sur le rempart, qui trouvaient l'une au Nord, l'autre au Midi, les deux entrées de la tour solidement barricadées.

XIX

L'assaut

A l'intérieur de la tour de Ferdinand-le-Catholique, c'était déjà un terrible fracas. On attaquait de trois côtés à la fois. La solide porte de chêne qui donnait sur la galerie intérieure faisait communiquer la chambre-alcôve avec le corps de logis central, était secouée et battue à coups de hache, tandis que les deux demi-portes, ouvertes sur les remparts, à droite et à gauche, recevaient déjà des coups de maillet vigoureusement assénés.

Quand la Cabanilla revint, amenant ses deux champions, Dona Mencia, debout et frappée d'épouvante, chancelait entre les bras de Lilias. Elle avait été réveillée par le bruit même de l'attaque, et son cerveau, ébranlé profondément, cherchait en vain la lumière. Jusque-là, on avait réussi à lui cacher une partie des dangers qui l'entouraient, et quand, la veille, elle avait reposé le seuil de sa tour, après l'attaque des bandits sur la route de Plasencia, elle s'était sentie recaptée comme dans un piège.

Il y avait des Français dans le pays, puisqu'elle avait été délivrée, et cet hiatus manquant, dont les trois lui rappelaient vaguement le fer profil de son neveu Gaston de Chabanell, au temps où il vint pour la première fois visiter sa mère au château de Guadalupe, restait dans sa mémoire comme une source de soucis.

On l'avait, il est vrai, chassée de sa maison, mais légalement ou quelque sorte, et les nominations apportées par l'aiguail mayor de Talavera lui garantissaient au moins une toute apparente ; n'était-ce pas merde grande pays. Malheur et affronts sans le glaive des chagrins, elle n'avait rien vu par elle-même. Elle en était encore à craindre les Anglais.

Mais la voix de la populace amenée par des accents particuliers et terribles, que chacun reconnaît sans même les avoir entendus jamais, pourrait-on dire. Ce n'est pas le rugissement du lion, tant s'en faut ; c'est l'aboi du chacal porté à une redoutable puissance. Cela prend le cœur comme ce qui vient aux approches de la mort. Dona Mencia n'eut pas besoin d'explication, et le froid de l'agonie glissa dans ses veines à la première explosion de ces sauvages accents.

Elle avait été forte autrefois. Cette fille de ces nobles races espagnoles, les plus belles du monde, qui marchaient Cadix, le Cid Campéador. Son cœur était plus fort que son corps ambant, mais avec tout de [illegible] commandait. Le mort proclamé [illegible] ble l'éveille.

La suite